



ICI, NOUS AMÉNAGEONS UNE FORÊT URBAINE



Crédits : Luxigon

QUOI ?

Création d'une forêt urbaine.

OÙ ?

Place du Colonel Fabien.

QUAND ?

Le chantier débute le 6 janvier 2025 et s'étend jusqu'à mars 2026.

Il se déroule en plusieurs étapes :

Dates de la 1ère phase du chantier : **6 janvier - fin avril 2025.**

COMMENT ?

La phase 1 : élargissement des trottoirs, éclairage et assainissement

- ⚠ Élargissement et pose de dalles sur les trottoirs situés entre le boulevard de la Villette nord et l'avenue Mathurin Moreau ; et entre l'avenue Claude Vellefaux et la rue de la Grange-aux-Belles ;
- ⚠ Création de fosses pour des plantations sur ces mêmes trottoirs ;
- ⚠ Travaux d'assainissement (collecte et évacuation des eaux usées) ;
- ⚠ Travaux sur le réseau d'éclairage ;
- ⚠ Mise en place d'une signalisation tricolore sur la place.

LES IMPACTS :

Du 13 janvier au 27 janvier 2025 :

- ⚠ Mise à sens unique sur l'avenue Claude Vellefaux : circulation de la place du Colonel Fabien vers la rue Vicq d'Azir uniquement.

Du 13 janvier à mai 2025 :

- ⚠ Mise à sens unique sur la rue de la Grange-aux-Belles : circulation de la rue Juliette Dodu vers la place du Colonel Fabien uniquement.

Pendant toute la durée de la phase 1 :

- ⚠ Accessibilité réduite des trottoirs extérieurs et de la chaussée situés entre le boulevard de la Villette nord et l'avenue Mathurin Moreau : maintien d'un cheminement piéton ;
- ⚠ Accessibilité réduite des trottoirs extérieurs et de la chaussée situés entre l'avenue Claude Vellefaux et la rue de la Grange-aux-Belles : maintien d'un cheminement piéton ;
- ⚠ Maintien du cheminement piéton autour de la place ;
- ⚠ Maintien des circulations automobile et cycliste sur la place ;
- ⚠ Ligne 75, vers Panthéon : déplacement de l'arrêt de bus au n°5 de l'avenue Mathurin Moreau ;
- ⚠ Ligne 46 : déplacement de l'arrêt de bus au n°2, rue Louis Blanc.

LE PROJET À LONG-TERME :

- ⚠ Créer un îlot de fraîcheur et un espace de préservation de la biodiversité ;
- ⚠ Prolonger la trame verte et la promenade plantée du boulevard de la Villette ;
- ⚠ Faire naître un lieu de vie convivial, à la jonction du 10ème et du 19ème arrondissements ;
- ⚠ Accueillir de nouveaux usages au sein d'un espace protégé de la circulation ;
- ⚠ Réorganiser la circulation en « fer à cheval » ;
- ⚠ Rééquilibrer l'espace public au profit des piétons et des mobilités douces.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS
121, AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^E

ENTREPRISES

FAYOLLE / CIELIS / CITEOS EJL / AXIMUM

POUR EN SAVOIR +
SUR [CHANTIERS.PARIS.FR](https://chantiers.paris.fr)

ET AU 3975*

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER